

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

CITE JUDICIAIRE - BP 30108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

2 allée d'Evry - Technopole de Nancy Brabois
cs 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

V/REF :

N/REF : 2004 B 165 / 2012-A-2348

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 31/05/2012,

Procès-verbal du conseil d'administration en date du 28/12/2011
- Nomination du PCA et des Directeurs Generaux Délégués

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 28/12/2011
- Nomination de nouveaux administrateurs en remplacement d'administrateurs démissionnaires

Concernant la société

EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES
Société anonyme à conseil d'administration
2 allée d'Evry Technopole de Nancy Brabois
54600 Villers-les-Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2012-A-2348 le 31/05/2012

R.C.S. NANCY 452 260 847 (2004 B 165)

Fait à NANCY le 31/05/2012,

LE GREFFIER



EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES

Société Anonyme

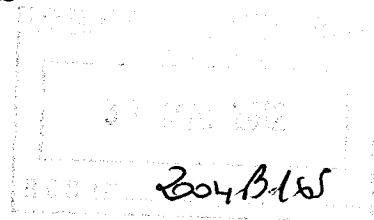
au capital de 2 765 802 euros

Siège social : 2 Allée d'Evry

Technopôle de NANCY BRABOIS

54600 VILLERS LES NANCY

452 260 847 RCS NANCY



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 DECEMBRE 2011**

L'an deux mille onze,
Le 28 décembre,
A 17 heures,

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Richard RENAUDIN, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Valérie CREUSOT-RIVIERE et Monsieur Frédéric MORELLI, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Sylvie GATTO est désignée comme secrétaire.

Madame Régine COLAS, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 13 décembre 2011, est excusée .

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 31 252 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

VR

se

J N

Jr

im

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Nomination de nouveaux administrateurs en remplacement d'administrateurs démissionnaires,
- Constatation de la démission d'administrateurs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer à compter du 1^{er} janvier 2012 Mademoiselle Isabelle METAIS demeurant 25 Rue des Jardiniers 88000 EPINAL, en remplacement de Monsieur Alain DOUCHE pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mademoiselle Isabelle METAIS, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer à compter du 1^{er} janvier 2012 Monsieur Frédéric MORELLI demeurant 4 Rue de la Cabiatte 54360 BLAINVILLE SUR L'EAU, en remplacement de Monsieur Richard RENAUDIN pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.













Monsieur Frédéric MORELLI, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer à compter du 1^{er} janvier 2012 Monsieur Jean-Luc VIAUX demeurant 40 Rue de Maron 54840 VILLEY LES SEC, en remplacement de Monsieur Alain CADRÉ pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-Luc VIAUX, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Messieurs Pierre NESSELER et Jean-Luc VICTOOR de leurs fonctions d'administrateurs au 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

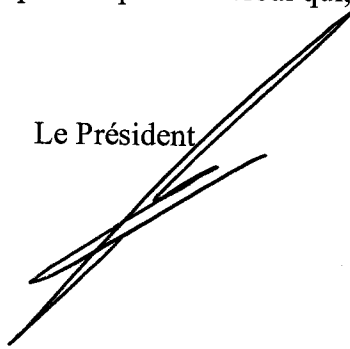
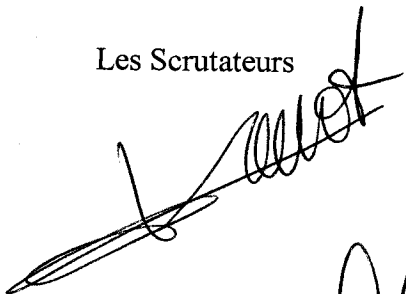
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

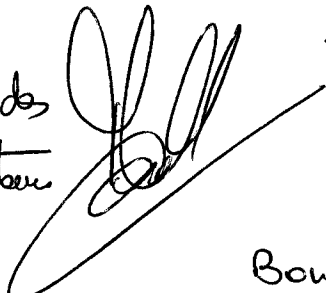
Les Scrutateurs

Le Président

Le Secrétaire

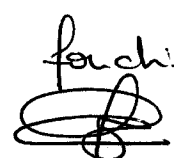


Bon pour acceptation des
fonctions d'administrateur



Bon pour acceptation des fonctions
d'administrateur

Bon pour acceptation des fonctions
d'administrateur



EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES
Société Anonyme
au capital de 2 765 802 euros
Siège social : 2 Allée d'Evry Technopôle de NANCY BRABOIS
54600 VILLERS LES NANCY
452 260 847 RCS NANCY

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 DECEMBRE 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer à compter du 1^{er} janvier 2012 Mademoiselle Isabelle METAIS demeurant 25 rue des Jardiniers 88 000 EPINAL, en remplacement de Monsieur Alain DOUCHE pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer à compter du 1^{er} janvier 2012 Monsieur Frédéric MORELLI demeurant 4, rue de la Cabiatte 54360 BLAINVILLE SUR L'EAU, en remplacement de Monsieur Richard RENAUDIN pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer à compter du 1^{er} janvier 2012 Monsieur Jean-Luc VIAUX demeurant 40 rue de Maron 54840 VILLEY LES SEC, en remplacement de Monsieur Alain CADRE pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Messieurs Pierre NESSELER et Jean-Luc VICTOOR de leurs fonctions d'administrateurs au 31 décembre 2011.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

UR

R

im